



ASSOCIATION LES CRAPAHUTEURS

118 rue des Cailles 11430 GRUISSAN

CONVOCATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association se tiendra le :

Mardi 17 septembre 2024 à 10h30

Au Palais des Congrès de Gruissan.

Le renouvellement et les nouvelles adhésions débiteront à **09h30**

ORDRE DU JOUR

- ✓ Allocution du Président
- ✓ Présentation des activités durant la saison
- ✓ Bilan financier 2023/2024
- ✓ Cotisation 2025/2026
- ✓ Présentation du budget prévisionnel 2024/2025
- ✓ Questions diverses

Votre présence est indispensable pour le bon fonctionnement de l'association.

Il est rappelé que, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent prendre part à cette assemblée.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir ci-dessous complété.

Le Président

Un apéritif et repas servi à table par un traiteur avec animation musicale seront offerts, aux personnes qui renouvellent leur adhésion et aux nouveaux adhérents, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Afin d'éviter les désagréments de l'an dernier du nombre de personnes inscrites qui ne se sont pas présentées, une nouvelle procédure a été mise en place.

Il sera demandé un chèque de caution de 30€, valeur du prix du repas et de l'animation. Ce chèque non encaissé vous sera restitué le jour de l'assemblée.

Pour vous inscrire, vous devez, **impérativement**, renvoyer le talon de présence pour cet apéritif et/ou repas ou au plus tard le 07 septembre 2024 jour du Forum

Adhésion

Le montant de l'adhésion valable du 1er septembre 2024 au 30 juin 2025 reste inchangé soit 12€ par personne.

Randonnée

Pour les groupes 1 et 2, une licence de la Fédération Française de Randonnée est obligatoire. Le montant de cette licence 2024/2025 est de 31€

Bulletin d'inscription

Pour une question de bon déroulement des inscriptions, la fiche de renseignements jointe devra être remplie au préalable **seulement si des modifications ont été apportées à :**

- ✓ votre adresse postale ou électronique
- ✓ votre numéro de téléphone

Merci d'avance.

POUVOIR

Je soussigné(e)-----

Donne pouvoir à M-----

Pour prendre part aux délibérations et votes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association les Crapahuteurs, qui aura lieu le 17 septembre 2024, au Palais des Congrès de Gruissan.

Signature

COUPON REPONSE POUR L'APERITIF (OBLIGATOIRE)

NOM :

PRENOM :

ASSISTERA

NOMBRE DE PERSONNES : _____

N'ASSISTERA PAS A L'APERITIF

**RETOUR IMPERATIF AU PLUS TARD LE 07 SEPTEMBRE
JOUR DU FORUM**

LES CRAPAHUTEURS DE GRUISSAN 118 rue des Cailles 11430 GRUISSAN
Téléphone : +33 6 88 83 11 60 ou 33 6 08 37 95 63

COUPON REPONSE POUR LE REPAS (OBLIGATOIRE) ACCOMPAGNE DU CHEQUE DE CAUTION
Voir précédemment page 2

NOM :

PRENOM :

ASSISTERA NOMBRE DE PERSONNES:

N'ASSISTERA PAS AU REPAS

**RETOUR IMPERATIF AU PLUS TARD LE 07 SEPTEMBRE 2024
JOUR DU FORUM**

LES CRAPAHUTEURS DE GRUISSAN 118 RUE DES CAILLES 11430 GRUISSAN
DUVERNOIS Josette 4 rue de la Centaurée 11430 GRUISSAN
Téléphone : +33 6 88 83 11 60 ou 33 6 08 37 95 63
PERMANENCES aux Ayguades les 3 et 6 septembre de 14h30 à 16h

Pour éviter toute erreur, bien vouloir remplir ce document en majuscule.



BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL:.....VILLE :

N° TELEPHONE :

EMAIL :@.....

ACTIVITE PRATIQUEE : Mettre une croix face à l'activité concernée

RANDONNEE : Groupe 1

Groupe 2.....

Marche cool.....

PETANQUE.....

ARTS CREATIFS ET JEUX.....

Accepte de recevoir informations et convocation à l'assemblée générale par courrier électronique.

GRUISSAN LE.....

SIGNATURE